

Formulaire
Abonnement de saison 2021

Nom: _____

Nom du conjoint (si applicable): _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Tél.(dom.): _____ Tél.(autre): _____

Courriel : _____
(Pour association des membres)

Date de naissance 1. ____ / ____ / ____ 2. ____ / ____ / ____
Année Mois Jour Année Mois Jour

Signature du/des membres : _____
(Signer également la section des règlements au verso)

Abonnement : _____ \$

Autres services : _____ \$

_____ \$

Sous-total : _____ \$

Taxes (14.975%) : _____ \$
(TPS & TVQ)

Assoc. Golf - Hommes : _____ \$

Assoc. Golf - Femmes : _____ \$

Assoc. Golf - Juniors : _____ \$

TOTAL : _____ \$

S.V.P. faire parvenir toute correspondance en Français ou Anglais

J'autorise que mon nom, numéro de téléphone et adresse courriel soient inscrits sur une liste afin de permettre aux membres de communiquer entre eux pour organiser des parties de golf. Oui Non

Les membres Sénior et Juniors doivent inclure une preuve d'âge avec leur abonnement.

Mode de Paiement :

Argent comptant ou Chèque émis à l'ordre de : Club de Golf Arundel Inc.

S.V.P. Lire et signer la section RÈGLEMENTS au verso.

MERCI !

Réservé à l'administration

Demande d'abonnement reçu le _____ / 2021
(DATE)

par _____
(NOM)

Paiement complet reçu _____

Dépôt # _____

RÈGLEMENTS

A) RÈGLES GÉNÉRALES

1. Les frais d'abonnement doivent être payés en entier afin d'obtenir tous les privilèges d'un membre.
2. Chaque membre doit se présenter à la boutique avant de commencer à jouer (15 minutes avant heure de départ).
3. L'abonnement n'est pas transférable.
4. L'abonnement ne peut être remboursé sous aucune circonstance.
5. Le Club de golf doit être au courant de tout changement d'adresse.
6. Un membre qui se présente au tertre # 1 sans réservation devra s'en remettre aux directives du préposé aux départs qui se fera un plaisir dans la mesure du possible, de lui trouver une partie.
7. Un membre a accès au tertre #10 comme premier départ seulement sur l'autorisation du préposé aux départs ou de la boutique.
8. Les heures et jours d'opérations du Club de golf peuvent être changés ou modifiés, à l'occasion, par l'administration du Club de golf Arundel.
9. Le Club se réserve le droit de fermer les services ou une partie des services, afin d'effectuer des travaux ou encore, afin de servir d'hôte pour des événements externes du Club.
10. Chaque membre s'engage à respecter l'étiquette du golf de même que les restrictions de son abonnement.
11. Chaque membre est d'accord qu'il doit observer et respecter les règlements du Club qui sont affichés à la vue du public.
12. Il est strictement interdit d'apporter des boissons alcooliques et de la nourriture à l'intérieur de la propriété du Club de golf Arundel.
13. Le Club de golf Arundel se réserve le droit d'annuler ou de révoquer tout abonnement quelconque.
14. Un membre peut réserver un départ 7 jours à l'avance mais ne peut réserver un temps de départ pour un seul golfeur.
15. Un membre se doit d'être responsable lors qu'il fait une réservation. Il doit aviser le Club, pour toute annulation ou modification, 24 heures précédant le temps de départ.

B) RÈGLEMENTS DES COMPTES COURANTS

1. Les comptes ou balance de comptes non réglés pour plus de trente (30) jours peuvent conduire à la suspension ou encore à l'expulsion possible du Club.

C) RÈGLEMENTS DE LA MAISON

1. Aucun membre ne peut se permettre de réprimander un employé ou employée. Les plaintes concernant les employées/employés doivent être soumises par écrit au gérant du Club.

D) VOL/DOMMAGE

1. Il est strictement interdit de laisser de l'argent ou des objets de valeur dans les vestiaires ou encore dans les pièces d'entreposage. Le Club de golf Arundel Inc. ne peut être tenu responsable d'aucune façon pour tout vol ou dommages causés aux membres, à leur famille, ainsi qu'à leurs invités, à l'intérieur ou à l'extérieur du Club de golf.

E) AUCUNE RESPONSABILITÉ – EFFETS PERSONNELS OU BLESSURES

1. Le Club de golf Arundel Inc. et son personnel ne peuvent, et ce pour toute circonstance que ce soit, être tenus responsables pour les blessures causées aux membres, leur famille ou invités, survenues sur la propriété du Club ou encore pour toutes pertes ou dommages causés aux effets personnels des membres, leur famille ou invités, quelque soit la cause - le vol, le feu ou autrement, survenus sur la propriété du Club.

J'accepte toutes les conditions du présent contrat. De plus, j'ai pris connaissance des règlements énumérés ci-haut et je m'engage à les respecter ainsi que ceux se rapportant à l'étiquette du golf et la bonne conduite autant au chalet que sur le parcours.

Signature du/des membre(s)

Date:

_____ / 2021

_____ / 2021